



# LA FIBRE POUR TOUS

Le Département de la Charente Maritime a confié sa Délégation de Service public à Charente Maritime Très Haut Débit pour couvrir la totalité des logements en fibre optique à l'horizon 2023.

**UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ DE 326 M€**

- ✓ **Financements privés : .....280 M€ (86%)**
- ✓ **Financements publics : .....46 M€ (14%)** dont:
  - Etat et Région : 34,3 M€
  - Département : 11,7 M€
  - Communes : 0 €



**Pour vérifier l'éligibilité** de votre maison d'habitation ou local commercial, rendez-vous sur le site de Charente-Maritime Très Haut Débit :

[www.charentemaritimetreshautdebit.fr](http://www.charentemaritimetreshautdebit.fr)

Ensuite, cliquez sur : **Tester mon éligibilité** et renseignez votre adresse ou votre numéro de téléphone fixe.

**Pour plus d'information**, l'onglet **Déploiement du réseau** vous permettra de suivre l'avancée du déploiement dans la commune :

**Votre adresse n'est pas répertoriée ou mal référencée ?**



Cliquez sur l'onglet **Déclarer mon logement** pour mettre à jour vos coordonnées.